



**PRÉFET
DU VAR**

Liberté
Égalité
Fraternité

La lettre d'informations Relance

N°1 - Mars 2021



ÉDITO

Depuis plusieurs mois, nous sommes tous fortement engagés pour faire face à la crise sanitaire, soutenir les secteurs les plus en difficulté, mais également relancer notre économie et préparer l'avenir.

Grâce à l'action partenariale menée dans notre département, France relance a bien démarré, et commence à produire des effets visibles :

- Sur le volet compétitivité, ce sont déjà 2,5 millions d'euros qui ont été attribués à nos entreprises.
- Sur le volet énergétique : la rénovation des bâtiments publics est lancée, et de nombreux chantiers vont démarrer avant la fin de l'année.
- Sur le volet cohésion, car la relance est également sociétale : de nouvelles possibilités s'ouvrent pour la jeunesse, c'est l'ambition notamment du plan 1 jeune/1 solution.

Ce ne sont que quelques exemples, car le plan de relance est également solidaire et territorial, et de nombreuses opportunités restent à saisir, notamment pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville et la ruralité.

Evence RICHARD
Préfet du Var

ACTUALITÉS

LA RELANCE SUR LE TERRAIN



© Gilles Carvoeur

TOULON – 15 février 2021 – Déplacement à l'hôtel de police pour valoriser dans le cadre de France Relance la rénovation des locaux (1,4M€) et la modernisation des équipements de la Police (475 000 euros pour des véhicules, dont 4 électriques et 12 800 euros par installation de bornes de rechargement).

Au total, les forces de l'ordre du Var, Police et Gendarmerie, bénéficient de 2,5M€ d'investissement dans le cadre du volet immobilier du plan de relance.

LES ANNONCES NATIONALES

Bruno Le Maire a annoncé le 4 mars 2021 les contours des nouveaux prêts participatifs et obligations relance.

20 milliards seront distribués dès début avril aux PME et ETI, pour permettre d'augmenter les fonds propres des entreprises afin d'investir, embaucher et développer leur activité.

Les entreprises qui ont souscrit un prêt garanti par l'État, sont éligibles au dispositif.

Les prêts participatifs seront distribués par les réseaux bancaires, et les obligations relance seront gérées par des sociétés de gestion. Ces prêts et obligations seront disponibles à partir d'avril et jusqu'au 30 juin 2022 .

D'ores et déjà, le comité départemental d'examen des problèmes de financement des entreprises (CODEFI) a émis un avis favorable pour 6 entreprises varoises.

LES MESURES DE SOUTIEN

Chiffres arrêtés au 12 mars 2021

ACTIVITÉ PARTIELLE	288 149 391 €
FONDS DE SOLIDARITÉ	375 300 000 €
MESURES DE SOUTIEN FISCAL	138 190 000 €
PRÊTS GARANTIS PAR L'ÉTAT	1 641 000 000 €

DISPOSITIF DE LA RELANCE

Lancez votre projet
grâce à la
transformation
numérique !

Vous êtes une entreprise?

L'initiative **FRANCE NUM** vous accompagne dans votre transformation numérique pour fidéliser vos clients, vous faire connaître, vendre à distance, etc. **Déjà 86 entreprises accompagnées ! [Cliquez ici](#)**

Vous êtes une collectivité?

Réalisez vos projets de transformation numérique en vous faisant accompagner selon vos besoins. [Cliquez ici](#)

DÉPLOIEMENT DE LA RELANCE DANS LE VAR

ENCOURAGER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- 25,9 M€ mobilisés pour 102 projets de rénovation des bâtiments de l'État
- 9,4 M€ pour soutenir les collectivités territoriales dans leur rénovation énergétique
- 1,2 M€ d'aides via le dispositif Ma PrimRénov, saisi par 980 particuliers
- 3 170 primes à la conversion et 1 878 bonus écologiques

Pour les projets agricoles

France Agrimer a mis en ligne les dispositifs d'aides à la relance dont le **plan de structuration des filières agricoles et agroalimentaires** et **l'aide aux agroéquipements nécessaires à l'adaptation au changement climatique**, ouverts jusqu'au 31 décembre 2022. [Cliquez ici](#)



SOUTENIR LA COMPÉTITIVITÉ DE NOS ENTREPRISES

- **5 entreprises lauréates du département ont bénéficié de 2,5 M€** pour réaliser 7 M€ d'investissement, dans le cadre des dispositifs Industrie (Sonocar, Cegelec, Cartesiam, Pyroalliance, Atem)
- France Relance renforce la compétitivité du territoire avec une **baisse des impôts de production de 70 millions d'euros pour 10 891 entreprises du département**

Pour les projets industriels



Le dispositif vise à soutenir des **investissements à dimension industrielle**, susceptibles de démarrer rapidement et ayant des retombées socio-économiques fortes pour le territoire. La plateforme est ouverte jusqu'en juin 2021. [Cliquez ici](#)

RENFORCER LA COHÉSION

- 7 500 jeunes accompagnés grâce aux dispositifs de la mesure **1jeune 1 solution** dont 1 695 primes à l'embauche pour les jeunes, 3 533 contrats d'apprentissage, 1 675 garanties jeunes et 579 parcours emploi compétences (contrat aidé PEC)
- Mise en place au niveau national du plan 10 000 jeunes : accueil et stages dans les services de sécurité et d'administration de l'Etat

#1jeune1solution toutes les mesures sont disponibles en [cliquant ici](#)

INTÉGRER LA RELANCE AUX PROJETS DE TERRITOIRES

Le 30 juin 2021, tous les EPCI du département auront signé un contrat de relance et de transition écologique (CRTE). Le CRTE, c'est :

- un outil de **lisibilité et de simplification** : le CRTE regroupe toutes les démarches contractuelles de l'État sur un territoire donné (agenda rural, petites villes de demain, action cœur de ville, contrat de ville, etc)
- un **contrat sur mesure et évolutif** : chaque EPCI disposera d'un CRTE permettant d'identifier les projets structurants pour chaque territoire et de faciliter l'accès aux fonds France Relance

Pour toute demande d'informations relatives au plan de relance, contactez nos services sur pref-francerelance@var.gouv.fr